

ACTOLL et **Groupeer Technologies** s'associent pour proposer une nouvelle billettique scolaire alliant simplicité et sécurité.



Meylan le, 18 Janvier 2019. Groupeer Technologies et ACTOLL annoncent la mise en place d'une alliance stratégique concrétisée par la prise de participation d'ACTOLL dans le capital de la start-up Groupeer Technologies.

ACTOLL est un expert reconnu de la réalisation des systèmes d'information dans les métiers du péage autoroutier, de la billettique et de la monétique.

ACTOLL, dont une part importante de l'activité est consacrée à la R&D, développe depuis 2017 « T-Smart » une solution innovante de billettique connectée. Solution qui équipe aujourd'hui plus de vingt réseaux de transports publics en France.

Groupeer Technologies a développé une solution unique au monde dédiée au transport scolaire et permettant de valider automatiquement les élèves à la montée et à la descente des véhicules. Cette solution Saas, « T-Check », renforce considérablement la sécurité des élèves au cours de leurs trajets quotidiens et fournit aux exploitants et aux autorités organisatrices de transport les données les plus complètes afin de superviser en temps réel le bon déroulement des services de transport scolaire et d'accéder à des reportings complets et exhaustifs pour une optimisation des coûts et moyens des circuits de transport scolaire. « T-Check » s'appuie sur le développement d'une nouvelle génération de badges de transports, les Gmini, entièrement conçus, fabriqués et assemblés en France, en région Auvergne Rhône Alpes.

Constatant leurs complémentarités, les deux sociétés se rapprochent aujourd'hui pour proposer à leurs clients de nouvelles solutions intégrées pour le transport public alliant leurs savoir-faire technologiques dans les domaines de la billettique à destination du transport scolaire, du transport sanitaire, ou encore du transport de groupes.

L'alliance entre les deux sociétés sera créatrice de valeur pour le monde du transport et permettra un accès facilité aux usagers du transport en commun.

Ce rapprochement permettra également à Groupeer-ACTOLL d'accéder à des marchés nouveaux et complémentaires en leur donnant de nouvelles perspectives de croissance.

A propos d'ACTOLL :

Depuis sa création en 1996 ACTOLL a développé ses activités dans le domaine de la mobilité en simplifiant le quotidien des voyageurs. Leader dans les systèmes de paiement par carte bancaire dans le domaine autoroutier, ses activités couvrent la fourniture :

- de systèmes billettiques,
- de systèmes de vente en ligne de titres de transport,
- de systèmes de paiement à bord des bus par CB sans contact
- de solutions de géolocalisation et d'information des voyageurs.

La solution de paiement SaaS PayBill d'ACTOLL vient d'être certifiée « Level 1 » à la norme PCI DSS 3.2.1. - Une chaîne monétique complète pour l'acceptation des transactions cartes bancaires en mode contact et sans contact.

Une solution déjà opérationnelle pour le transport public, le secteur autoroutier et la collecte de dons. ACTOLL accompagne ses clients depuis la réalisation des applications jusqu'à la fourniture de services haute disponibilité, leur exploitation 24j/7 et la maintenance associée.

Contact presse :

Catherine PIERRE

T. 04 76 18 18 26

Catherine.pierre@actoll.com

A propos de Groupeer :

Start-up française créée en 2014, Groupeer Technologies conçoit des solutions logicielles fonctionnant en mode SaaS pour faciliter et sécuriser le transport des personnes en apprentissage ou en perte d'autonomie. Ces solutions, brevetées, sont à ce jour uniques au monde et constituent une approche innovante de la mobilité des scolaires.

www.groupeer.fr

Contact presse :

Sébastien Tremey

T. 01 74 34 27 68

stremey@groupeer.fr

Pour plus d'information, visitez :

<http://www.groupeer.fr>

<http://www.actoll.com>